

Fiche n°2.7

Préserver les bâtiments pastoraux



OBJECTIFS DE LA CHARTE

- Préserver l'activité pastorale
- Maintenir en état un bâti modeste
- Accompagner les projets de création de cabanes pastorales

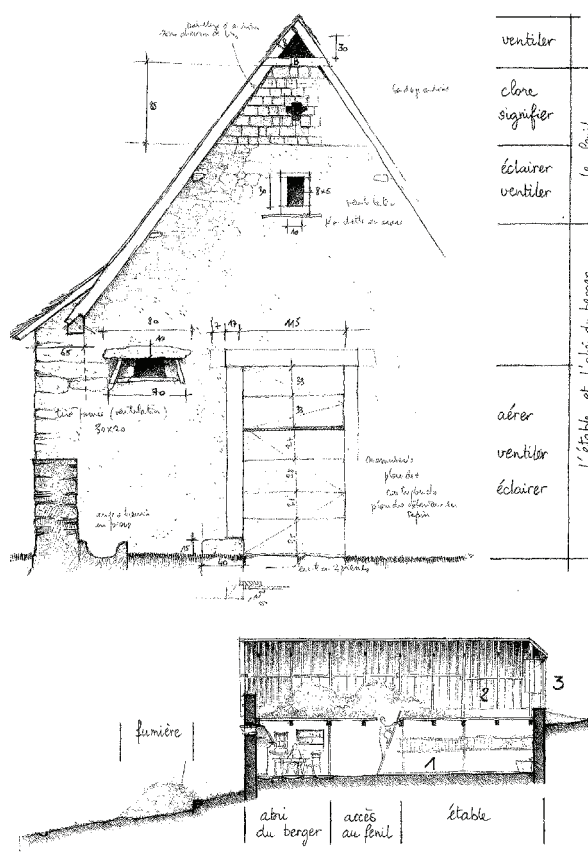
CONTEXTE / ENJEUX

Véritable outil de travail, les cabanes souffrent aujourd'hui des difficultés de l'activité pastorale. En effet peu de bergers effectuent les séjours en montagne, et ces bâtiments qui subissent les aléas du climat des massifs pyrénéens sont de moins en moins entretenus.

RECOMMANDATIONS A&P

La réparation des ouvrages s'appuie sur l'observation et la compréhension de la construction :

- L'implantation de la grange ou cabane encastrée dans le sol occasionne des infiltrations d'eau dommageables pour l'usage. Il est conseillé de veiller à réaliser un drainage périphérique.
- La fondation peu profonde et peu compacte peut se déformer entraînant des fissures dans le parement. Procéder à une reprise sous œuvre le cas échéant qui élargit l'assiette ou va chercher un meilleur sol.
- Consolider les murs fissurés avec des agrafes prenant les lèvres de la fissure et combler la fissure avec un liant.
- Remplacer les pièces défectueuses de charpente
- Conserver et restaurer les ouvrages de couverture
- Conserver l'esprit des ouvertures (formes, proportions)
- Procéder à une étude préalable pour l'intégration des systèmes d'électrification (panneaux solaires). En partenariat avec le Parc National des Pyrénées, le CAUE 64 en collaboration avec le SDEPA a participé à de nombreuses actions d'électrification. Ces expériences permettent aujourd'hui de délivrer un conseil technique adapté.



Extrait - Les cabanes pastorales - CAUE65